



Vivre à Plappeville

bulletin municipal #116 - mars 2025

Dossier :
La police intercommunale



Marché de Potiers

Entrée et parkings gratuits

**10 et 11 Mai
2025**

10h-19h

*Ateliers enfants
Démonstrations
Animations*

*Buvette et restauration
sur place par l'association
Plappeville loisirs.*

PLAPPEVILLE

Parvis de la mairie

Plappeville



La Région
Grand Est

Sommaire

Le mot du maire



L'hiver est fini ! Pour les responsables de la voirie, c'est un soulagement. Fort heureusement il aura été clément et nos agents n'auront pas eu à intervenir pour déneiger les rues... Pourtant, avec leur nouveau matériel, ils étaient prêts !

L'année a commencé dans un contexte international inquiétant, peu propice à susciter l'optimisme. Dans ce climat plutôt morose, la belle fête de Saint-Vincent organisée par l'Ordre des Vignerons, le magnifique concert de Nouvel An et le festival de théâtre « Rideau ! » organisés par la commission « Animations » nous ont permis d'oublier un peu les mauvaises nouvelles diffusées par les médias.

Avec le printemps, revient, pour toutes les communes, le temps de préparer le budget. L'adoption de celui de la Nation par les députés, guère plus réjouissant que les autres nouvelles, laisse les communes dans l'incertitude, rendant l'élaboration des budgets communaux plus délicate puisqu'ils prennent en compte les diverses dotations et subventions de l'État. De plus, les diverses augmentations, telles que frais de personnel, coût des énergies et tarifs des entreprises ne facilitent pas le travail budgétaire des élus.

Gérer une commune c'est, bien sûr, fixer des objectifs, proposer des projets et leurs financements. C'est aussi saisir les opportunités qui s'offrent à elle et qui perturbent quelque peu les programmes prévus. C'est ainsi que, dans notre commune, la Métropole s'est vue contrainte de résoudre les problèmes d'inondations par les eaux pluviales chez certains riverains de la ruelle aux Fraises. Il a donc fallu créer un nouveau réseau de canalisation pour capter ces eaux. Les travaux ont impacté la ruelle, une partie de la place Viansson et la rue de l'Ancienne Mairie. Les élus ont estimé que la commune ne pouvait pas « manquer » cette occasion pour enfouir tous les réseaux et réaménager complètement la place. Ceci aura un coût, non prévu au départ, qui nous amènera à reconsidérer la programmation de nos autres projets. Certains seront soit reportés, soit réalisés partiellement.

La saison qui vient de commencer va nous redonner le goût pour le jardinage, les travaux d'amélioration et d'entretien de nos extérieurs. Je demande donc à chacun, pour le respect et la tranquillité de tous, de respecter arrêtés et règlements : pas de tonte ou d'utilisation de machines à moteur à l'extérieur les dimanches et jours fériés, pas de dépôts de gazon et autres dans la nature, pas de feux de jardin, pas de construction et édification de clôture sans autorisation.

Et rappelez-vous : un village accueillant est un village propre et fleuri ! Nous pouvons tous y contribuer !

Le mot du maire 3

Dossier 4

La police intercommunale de l'Eurométropole de Metz 4

Informations municipales 8

Environnement 8

Délibérations 12

Vie sociale 13

Animations culturelles 14

Communication 17

Vie scolaire et périscolaire 18

Personnel communal 19

Travaux 19

État Civil 20

Ça s'est passé au village 20

Noël ukrainien 20

Brioche de l'amitié 21

Brigitte Denizot fête ses 90 ans 21

Informations scolaires 22

Ecole élémentaire 22

Informations associatives 23

Association Plappeville Seniors 23

Ordre des Vignerons 24

Echange Local Plappevillois 25

Atelier des Arts de Plappeville 25

Association Plappeville Loisirs 26

Union Nationale des Combattants 27

Une Rose un Espoir 27

Interassociation 28

Plappeville+Verte 28

Association des Parents d'Elèves 29

Pétanque 29

Informations pratiques 30

Dispositifs « Plainte en ligne » et « Police Rendez-vous » 30

À votre service 31

Agenda 32

Bien cordialement Daniel DeFaux



La Police Intercommunale de l'Eurometropole de Metz

Les problèmes de sécurité dans les communes ne sont pas récents. Il y a une vingtaine d'années, ils étaient surtout liés à des faits d'incivilité. Puis, peu à peu, le nombre de cambriolages a augmenté. Se sont ajoutés ensuite le trafic de drogues, le vandalisme et le comportement souvent irresponsable d'automobilistes de plus en plus nombreux : vitesses excessives et non-respect des règles élémentaires du code de la route.



UNE POLICE PLURICOMMUNALE DÈS 2006 !

Confrontées à ces problèmes et ne disposant pas de moyens suffisants pour les régler, 9 communes situées à l'ouest de la métropole se sont tournées vers le maire de Woippy qui disposait d'une police municipale relativement importante. C'est ainsi qu'en 2006 a été créée la police pluricommunale de Woippy. Plappeville disposant, à l'époque, d'un policier municipal, n'y a pas adhéré à l'origine. Notre commune a intégré le dispositif en 2010, suite au départ en retraite de l'agent de police

communal. En 2024 la police pluricommunale disposait de 6 policiers et veillait à la sécurité de 15 communes dont certaines situées hors du périmètre métropolitain.



2025 : UNE POLICE INTERCOMMUNALE À LA TAILLE DE LA MÉTROPOLE

Sensible aux problèmes d'insécurité et de tranquillité publique grandissants dans toutes les communes, François Grosdidier, président de l'Eurométropole a marqué sa volonté de créer un service de police ayant les moyens d'opérer sur toutes les communes de la métropole. Après la mise en place du plus grand centre de supervision urbain





de France, accessible aux communes métropolitaines, installé à Chambières dans les locaux de la police municipale de Metz, cette volonté a été approuvée par le conseil métropolitain du 8 juillet 2024 qui s'est prononcé en faveur de la création d'un service intercommunal de police municipale auquel toutes les communes de la métropole peuvent adhérer. Cette délibération met fin à la police pluricommunale de Woippy. Plappeville a choisi d'intégrer ce nouveau dispositif qui est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2025.

LES MISSIONS ET MOYENS HUMAINS PRÉVUS

• Sécurité dans les transports



Pour assurer cette mission de sécurité dans les transports, une brigade comprenant 12 agents dont deux agents cynophiles et leurs chiens est affectée au réseau Le Met'.

Tous les jours, les agents montent à bord des bus tandis qu'un véhicule de police patrouille à proximité. L'objectif de la présence d'agents en uniforme est de rassurer les usagers ainsi que les chauffeurs et de prévenir les actes de vandalisme, voire de délinquance. Cette mission vient en

complément des moyens déployés par les TAMM visant à la sécurisation et à la lutte contre les incivilités et la fraude.



• Protection de l'environnement (3 garde-champêtres)

Dans le cadre de la transition écologique, il est indispensable de préserver les espaces naturels. Cette mission incombera aussi à la police intercommunale. Elle intervient tout particulièrement sur le Mont Saint-Quentin pour lutter contre les dépôts sauvages, la pollution ou l'utilisation de motos sur des espaces interdits et autres incivilités. L'équipe de rangers sillonnant actuellement le mont continuera à sensibiliser les visiteurs sur les bons comportements à respecter sur le site.





• L'appui aux communes (12 policiers)

Les passages répétés dans les communes permettront d'intervenir en cas de trafics suspects, de vandalismes et contribueront à éviter quelques cambriolages d'autant plus que la surveillance qu'ils exercent est complémentaire de celle de la Police Nationale. Les agents ont pour autres missions de faire respecter les interdictions telles que feux de jardin, tapage nocturne et... l'application du code de la route en matière de vitesse et de stationnement plus particulièrement. Ils peuvent aussi assurer ponctuellement la sécurité aux heures de sortie des écoles et du périscolaire.



Ils sont placés sous la responsabilité du maire de la commune où ils interviennent et peuvent être sollicités afin de garantir la sécurité lors de manifestations communales.

Chaque commune a signé une convention précisant le quota d'heures de présence de la police intercommunale sur son territoire. La commune de Plappeville a opté pour 8 heures dont 4 sont prises en charge financièrement par l'Eurométropole. À raison de passages d'une demi-heure, cela représente, en moyenne, 4 passages par semaine.

UN ANCIEN GENDARME POUR ENCADRER L'ÉQUIPE



Âgé de 36 ans et après 18 années d'expérience dans la Gendarmerie Nationale, Gaël Kardazik a été embauché comme directeur de notre police intercommunale. Son courage et son investissement lui ont valu de recevoir deux lettres de félicitations du commandant de la compagnie à laquelle il a appartenu avant son passage à Nancy et son arrivée à Metz.

Dans l'organigramme, Christophe Lauer, venu de la police pluricommunale de Woippy, assumera la responsabilité de chef de l'unité « appui aux communes ».





LOCALISATION

Le siège de la police métropolitaine se situe à Augny, sur le plateau de Frescaty, dans le bâtiment de la conciergerie. Ce site coïncide avec ses besoins et attentes : superficie, facilité d'aménagement des pièces, garages, chenil, proximité des axes de circulation permettant un accès facile. Pour l'instant, le siège est installé dans des locaux aménagés provisoirement en attendant leur agencement fonctionnel définitif.



COORDINATION ENTRE LES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT ET LA POLICE INTERCOMMUNALE

Le 18 décembre dernier, Laurent Touvet, préfet de la Moselle et François Grosdidier, président de l'Eurométropole, ont signé la convention de coordination qui officialise l'engagement commun pour garantir la sécurité et le bien-être des citoyens des 46 communes de la Métropole. Elle permet d'améliorer la couverture sécuritaire de l'Eurométropole en optimisant la répartition des agents, de renforcer la proximité avec les habitants en intervenant rapidement et d'assurer une meilleure prévention avec une coopération renforcée entre les communes et les forces de sécurité.

Dossier rédigé par Daniel Defaux



Signature de la convention de coordination le 18 décembre 2024



Environnement

Amélioration de notre cadre de vie

TROTTOIRS ET RUES

Cet hiver, nos agents ont consacré une grande partie de leur temps à éliminer la mousse qui recouvraient les trottoirs, les rendant glissants et donc dangereux. Un traitement approprié et respectueux de la nature viendra compléter leur travail. Mais la propreté du village repose aussi sur chacun d'entre nous. Plappeville vaut bien un petit effort de tous !

Extrait de l'arrêté municipal sur l'entretien des trottoirs

Article 1 : Dans toutes les rues ou autres voies publiques, cours, rues ou passages privés, les propriétaires ou leurs locataires sont tenus de faire balayer régulièrement le devant et les côtés de leurs immeubles, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de trottoirs.

Article 2 : Il est expressément défendu de pousser les produits de ce balayage dans les bouches d'égout ou avaloirs.

Article 3 : L'entretien en état de propreté des grilles des avaloirs placés dans les caniveaux pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires. Ceux-ci devront veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Afin de permettre une meilleure intégration dans l'environnement les bacs à 4 roulettes ont été supprimés.

Place Viansson : les 8 bacs ont été remplacés par 2 conteneurs enterrés.

Rue Paul Ferry : 2 conteneurs aériens personnalisés ont été installés à la place des 6 bacs existants.

À noter que ces travaux, souhaités par la commune, ont été réalisés et pris en charge financièrement par l'Eurométropole de Metz.

PLACE DE LAVAUX

Le nouvel espace de stationnement a été agrémenté d'un charme par l'équipe des espaces verts. Pour compléter l'aménagement deux autres arbres ont été plantés et un banc permet désormais au promeneur de faire une halte. Pour parfaire l'ensemble, deux massifs ont été préparés pour accueillir des fleurs cet été.





Amélioration de nos équipements sportifs et ludiques

AU STADE

Des jeunes avaient pris l'habitude de pénétrer sur le terrain de football de façon sauvage en découpant le grillage. Les nuisances sonores qu'ils provoquaient perturbaient la tranquillité du voisinage. Pour y remédier nos agents ont donc doublé la clôture existante en installant des panneaux rigides. 80 panneaux ont été nécessaires ! Par souci d'économie d'énergie, l'UEM a été retenue pour remplacer les projecteurs à ampoules éclairant le terrain par des projecteurs « LED » qui, tout en consommant moins, permettent un meilleur éclairage de toute la surface de jeu.



DANS LE PARC D'ARROS

L'aire de jeux accueille différents agrès particulièrement appréciés par les jeunes enfants. Les plus grands souhaitent pouvoir profiter d'une balançoire adaptée à leur âge. C'est fait ! Leur vœu a été exaucé par l'équipe technique municipale.

AU CITY STADE

Les filets de buts, étaient régulièrement découpés par des vandales. Leur remplacement par des pare-ballons métalliques ont subi le même sort. Les agents ont donc installé des protections en bois qui respectent l'esthétique de l'installation. Espérons que celles-ci résisteront !





Entretien de notre patrimoine

SENTIER DES GÉNIVAUX

Le village possède de beaux arbres souvent en bordure de voie. Ceux-ci vieillissent et, parfois, un coup de vent suffit à les faire tomber. C'est ainsi qu'un arbre du parc d'Arros s'est abattu sur le mur du sentier le détruisant sur une quinzaine de mètres. Il a été reconstruit avec les matériaux d'origine.



RUE DU BREUIL

Notre village possède aussi d'autres beaux murs anciens que, malheureusement, le temps fragilise. Ainsi le mur de la partie basse de la rue présentait des fissures inquiétantes. De plus, des pierres commençaient à se déliter. Afin de réduire le danger d'éboulement, la hauteur du mur a été diminuée et les travaux de confortement nécessaires ont été réalisés.

DES LED POUR METTRE EN VALEUR NOS MURS ET L'ÉGLISE

Tous les luminaires du village bénéficient maintenant d'équipements « LED ». Il restait à équiper les derniers spots encastrés au pied des murs anciens des rues Deville, Rohmer, de l'Église et du sentier Derrière l'Hâte. Ils ont été remplacés par l'entreprise CITEOS.

Les agents communaux, quant à eux, ont déposé les projecteurs de l'église fonctionnant avec des ampoules au sodium très énergivores et les ont remplacés par des projecteurs « LED » beaucoup plus sobres.



LE PRESSEUR

Il manquait une murette de soutènement pour retenir la terre en amont du pressoir. Celle-ci vient d'être réalisée en moellons récupérés en divers endroits du village.

Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Bati9 spécialisée dans ce type d'interventions.





Un petit geste ... pour la planète !

Déchets verts, les bons réflexes

Contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts dans un milieu naturel, par exemple en forêt, est strictement interdit. Tous les dépôts sauvages, y compris de déchets verts, sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



En France, sur les 20% de déchets ménagers qu'ils représentent, 88 000 tonnes sont abandonnées dans la nature, provoquant des nuisances environnementales et sanitaires.

Ces déchets de jardins proviennent souvent d'essences ornementales que les micro-organismes présents en forêt mettent beaucoup de temps à transformer en humus et asphyxient localement le sol. Leur dégradation entraîne également des modifications de la flore et de la faune, attirant une faune opportuniste (sangliers) et favorisant le développement de plantes invasives (laurier cerise, renouées asiatiques...) qui se bouturent naturellement.

Sans trop nous en rendre compte, ces comportements facilitent la dispersion à grande échelle des plantes envahissantes et leur permettent de partir à la conquête des milieux naturels !

Pour valoriser ses déchets verts, plusieurs options sont possibles :

- **Le compostage** : il transforme les déchets organiques en engrais naturel, y compris pour les plantes ornementales.



- **Le broyage** : il permet de réduire les branches issues de la taille des haies et des arbustes.

- **Le paillage** : il consiste à utiliser les déchets verts comme couverture de sol, ce qui protège ce dernier et nourrit les micro-organismes.

- **Le mulching** : il consiste à utiliser une tondeuse spéciale qui hache l'herbe et la redépose sur la pelouse, ce qui nourrit le sol.

- **Créer un refuge pour la biodiversité** : des tas de bois, de la paille ou des fagots de brindilles peuvent abriter des insectes utiles au jardin.

- **La déchèterie** : gratuite pour les particuliers.





Délibérations

Conseil municipal du 28 janvier 2025

ISOLATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Par délibération en date du 19 septembre 2023, la commune avait établi un plan de financement pour les travaux de rénovation énergétique de l'école « les Venelles » basé sur un montant de 220 000 € HT. Il s'avère que ce coût prévisionnel est modifié du fait de l'augmentation des prix. De plus, peuvent y être inclus les frais d'études et de maîtrise d'œuvre, portant le nouveau montant de l'opération à 326 421 € HT. L'État sera donc sollicité par l'intermédiaire du « Fonds Vert » pour un montant de 161 210 € (50%) et l'Eurométropole de Metz via le Fonds Vert métropolitain à hauteur de 81 605 € (25%). 81 605 € HT resteront à charge de la commune.

Ce plan de financement a été adopté à l'unanimité.

LES AUTRES DÉCISIONS

• À l'unanimité

- Approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2024
- Approbation du plan de financement de l'aménagement du Parc du Breuil et demandes de subventions à
 - . l'État (DETR DSIL) : 127 905,98 €,
 - . Conseil Départemental : 85 270,65 €
 - . Conseil Régional : 90 000 €
- Demande d'une subvention de 3 000 € auprès du Conseil Départemental de la Moselle pour l'organisation de la Marche des Lumières 2025
- Attribution de subventions à
 - . l'Union Nationale des Combattants pour la fourniture de Bleuets de France : 200 €
 - . l'association Pappoli Villa en remboursement des frais engagés par l'association pour la Marche des Lumières 2024 : 924,63 €

- Fixation du tarif de remplacement de la vaisselle de la salle polyvalente en cas de casse par les utilisateurs

- Participation à la protection sociale complémentaire des agents communaux ayant un contrat labellisé à raison de :

- . 7 € brut par mois pour le risque « santé »

- . 7 € brut par mois pour le risque « prévoyance »

- Octroi exceptionnel d'un secours de 1 000 € à une famille en détresse

- Délégation de l'organisation de manifestations à des associations (7 élus se sont déportés) :

La commune souhaite faire bénéficier les associations du forfait qu'elle souscrit à la SACEM, ce qui implique que les associations soient mandatées par la commune pour l'organisation de leurs manifestations :

- . *Saint-Vincent* : Ordre des Vignerons de Plappeville

- . *Concert de la Saint-Valentin* : Association Plappeville Loisirs

- . *Carnaval* : Association des Parents d'Elèves

- . *Soirée Choucroute* : Football Club Lorry Plappeville

- . *Marché de Printemps* : Association Plappeville Loisirs

- . *Fête au village* : Interassociation

- . *Marché de Noël* : Association Plappeville Loisirs

- . *Soirée Raclette* : Eclaireuses et Eclaireurs de France

• Par 16 voix pour et 3 voix contre

- Modification du règlement intérieur portant sur la création de commissions extra-municipales

• Par 16 voix pour et 3 abstentions

- Création de la commission extra-municipale : « comité de rédaction »

• Par 15 voix pour et 2 abstentions

- Autorisation donnée au maire de signer une convention avec l'agence MATEC pour le suivi des installations de chauffage (2 élus se sont déportés).



Vie sociale

Le « Petit Concert de Noël » du 12 décembre



Le salon d'honneur affichait complet pour cette rencontre entre les élèves de la classe de CMI/CM2 de l'école élémentaire « les Venelles » et les aînés de notre commune.

Un beau moment de partage agrémenté par la prestation musicale de Rachel Lirette au piano et de sa fille Manon à la flûte.

Le goûter de Noël avec les bûches « Lettre au Père Noël » et les gâteaux réalisés par les membres de la Commission Vie Sociale a permis de clôturer très agréablement cet après-midi festif.

La municipalité et l'Association Plappeville Seniors, partenaire de cette manifestation, envisagent déjà le goûter de Noël prochain qui permet de privilégier la rencontre intergénérationnelle par le biais des écoles.



Un beau moment



Dimanche 9 mars, la salle polyvalente a accueilli plus de 180 personnes pour le repas des Aînés. Les invités ont eu la surprise de découvrir, pour la première fois, des tables rondes qui, d'emblée, les ont séduits, d'autant plus que les membres de la commission les avaient

magnifiquement décorées. Ce beau cadre, un repas bien préparé et des musiciens entraînants ont contribué à créer une ambiance des plus chaleureuses, les uns éprouvant un réel plaisir à se retrouver et discuter avec des connaissances quand d'autres préféraient la piste de danse.





Animations culturelles

Conférence : les 80 ans de la libération du Fort de Plappeville

Dans le cadre de la célébration des 80 ans de la libération de la Moselle, Joseph Silési, président de l'association Pappoli Villa, a tenu une conférence au salon d'honneur pour retracer l'histoire du Fort de Plappeville, et plus particulièrement sa libération le 7 décembre 1944. Il était accompagné par des bénévoles de l'association « Metz en Guerre » qui ont présenté matériel et uniformes d'époque de l'armée américaine.



Spectacle de Noël : « Entre Rêve et Réalité », un après-midi enchanté pour les enfants

Le dimanche 15 décembre, la salle polyvalente s'est transformée en un royaume féerique pour les jeunes Plappevillois invités par la commune. Le spectacle interactif « Entre Rêve et Réalité » présenté par la troupe ALZA Prod a transporté les enfants dans un monde merveilleux.

Les petits spectateurs, captivés, ont suivi avec émerveillement des aventures où les rêves prenaient vie. Un goûter convivial a achevé l'après-midi sur une note gourmande. Le Père Noël, invité à la fête, a fait briller les yeux des enfants.





Concert du Nouvel An : un après-midi viennois étincelant

Le 26 janvier dernier, la salle polyvalente a vibré au son de la musique classique viennoise. Le maire et le conseil municipal ont eu le plaisir



d'inviter les Plappevillois à un concert du Nouvel An exceptionnel, interprété par l'Orchestre Philharmonique de Thionville, sous la direction de Sébastien Beck.

Avant le début du concert, Daniel Defaux a adressé ses vœux chaleureux, exprimant ses espoirs pour une année riche en projets et en moments de partage. Près de 350 mélomanes ont été transportés par un répertoire soigneusement choisi, mêlant valse entraînantes et mélodies envoûtantes. Pour clore cette belle soirée, un pot de l'amitié a permis aux spectateurs de se retrouver et d'échanger avec les musiciens.

Préparation du festival « Musique sur les Côtes »

Les élus des communes de Lessy, Lorry-lès-Metz et Scy-Chazelles se sont joints à la commission « Animations » pour réfléchir sur le thème 2025 du festival qui aura lieu du 9 au 12 octobre. Cette année, l'accent sera mis sur les cordes. Une prochaine réunion viendra affiner la préparation avec une proposition de groupes pour chaque commune.



Exposition itinérante « Un trésor de patrimoines, l'Eurométropole de Metz »
du 9 mai au 18 juin 2025 dans le hall de mairie

Une trentaine de panneaux, richement illustrés, présentera près de 200 trésors patrimoniaux archéologiques, bâtis, naturels ou encore immatériels de toutes les communes de la métropole, qui méritent d'être connus et valorisés. De l'aqueduc romain à Ars-sur-Moselle aux fortifications du Mont Saint-Quentin, en passant par le parc Simon à Augny, la fontaine Pshotte à Marieulles, l'église fortifiée Sainte-Brigide de Plappeville, l'Eurométropole recèle de multiples pépites insoupçonnables.

Venez découvrir la richesse de notre territoire et devenez-en les ambassadeurs !



« Rideau ! » : du théâtre sous toutes ses formes

Du 31 janvier au 2 février, pour la 8^{ème} édition du festival, sept spectacles ont été proposés au salon d'honneur et à la salle polyvalente, offrant un large éventail de genres : comédie, one-man-

show, conférence théâtralisée, apéro littéraire et pièce pour jeune public... De quoi satisfaire tous les âges et tous les goûts !



Arrêtez vos salades ! - Les Têtes à Plapp'



Yvan l'aventurier et la forêt magique - Cie Yvan l'aventurier



L'affaire Vermeer - LEM3



Bullshit - Josselin Dailly



Albert et la Baronne - Globe Théâtre



Apéro Littéraire Colette - Nihilo Nihil

Geocaching à Plappeville

À l'occasion de l'exposition « Un trésor de patrimoines » de l'Eurométropole de Metz dans la commune, l'association Trip Team Moselle vous propose de (re)découvrir une partie du patrimoine de Plappeville grâce à une chasse au trésor façon Geocaching.

Vous ne connaissez pas le Geocaching ? Vous voulez participer à cette aventure ?

Initiation le samedi 17 mai à Metz Bliida durant l'évènement « Graouilly Party ».

Geocaching à Plappeville le dimanche 18 mai aux abords de la mairie.



Communication

Petit-déjeuner vigneron



Daniel Defaux, maire, accompagné de Marie-Louise Kuntz, conseillère départementale, a accueilli au salon d'honneur l'Ordre des Vignerons de Plappeville ainsi que leurs confréries amies, pour un petit-déjeuner convivial à l'occasion de la fête de la Saint-Vincent. Ce fut l'occasion pour le maire de les remercier de perpétuer le savoir-faire viticole du village et de déguster le vin produit par l'Ordre. Ensuite la fanfare d'Augny a conduit la procession dans les rues du village jusqu'à l'église pour la messe consacrée à saint Vincent.

Calendrier 2025

Un calendrier 2025 a été glissé dans les colis des aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année. Devant l'enthousiasme qu'il a suscité, les élus à l'origine de cette réalisation ont décidé de le proposer au téléchargement. Vous pouvez le trouver sur le site internet de la commune. Il est agrémenté de jolies photos du village.



Concours photos pour le calendrier 2026



Vous avez jusqu'au 10 décembre pour nous envoyer les plus belles photos que vous prendrez cette année à Plappeville (photos du village, photos prises lors des manifestations...). Les plus belles photos serviront à réaliser le calendrier de Plappeville 2026. Les photos sont à envoyer par mail à communication@plappeville.fr dans le format original, orientation paysage. Objet : Calendrier 2026, merci d'indiquer vos noms, prénoms et le titre de la photo.



Vie scolaire et périscolaire

Les inscriptions pour la rentrée 2025 sont ouvertes : 2 étapes

L'inscription est à effectuer d'abord en mairie, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Pour les enfants ne résidant pas à Plappeville, une demande de dérogation est à effectuer à la mairie du domicile.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site de la mairie :

www.plappeville.fr, rubrique : [Vivez votre ville > Etablissements scolaires](#).

Ensuite les inscriptions à l'école maternelle « les Sequoias » des enfants nés en 2022, auront lieu sur rendez-vous. Les parents sont priés de prendre contact avec la directrice au 03 87 32 24 61. Le jour du rendez-vous, il faudra se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie et du carnet de santé de l'enfant.

Pour l'inscription à l'école élémentaire « les Venelles », il faut prendre rendez-vous avec la directrice au 03 87 32 24 66.

Au périscolaire, les enfants se déguisent pour le carnaval



Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1050 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Cathie Pont, Jérôme Gaire, Carole Renard, Anne-Catherine Matos, Yann Forget

Ont également contribué : Geneviève Ostermann, Anne Flücklinger, Peggy Dietrich,

Richard Gaspard (correspondant local RL), les écoles, les associations

Le comité de relecture n'est pas responsable des articles transmis par les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : IMPRIMIS

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Personnel communal

Repas du personnel

Le samedi 14 décembre, le repas du personnel a réuni 56 personnes (actives et retraitées) au restaurant « Vol 128 » superbement décoré. Un avant-goût des fêtes avant d'entamer les vacances de Noël.



Travaux

Effacement des réseaux aériens place Viansson

À la suite des travaux d'enfouissement sur la place Viansson, les différents opérateurs ont raccordé les habitations du quartier en sous-terrain. Cette opération a permis le retrait de tous les câbles aériens qui quadrillaient la place et empêchaient l'activation du PAVE (point d'apport volontaire enterré). La vue sur le ciel est maintenant complètement dégagée.

La place et la rue de l'Ancienne Mairie se sont vues agrémentées de nouveaux luminaires dans le même style que ceux du centre du village.

La finalisation des travaux aura lieu cet été avec l'aménagement de la place.



Etat civil

22 septembre
Jean-Claude Baumgarten



Décès

5 février
Paule Hermann née Vincent

6 décembre
Hélène Pellegrini née Bonnet

10 février

Gérard Denizot

12 décembre
Joseph Lewkowicz

6 janvier
Michel Buck



Mariages



20 janvier
Julia Cichy née Stopyra

18 janvier
Frédéric Turck
& Vladimira Lozanova

ÇA S'EST PASSÉ AU VILLAGE

Un Noël ukrainien

Les Ukrainiens du foyer d'hébergement d'urgence de Plappeville ont fêté leur Noël le 7 janvier 2025. La journée n'a pas été de trop pour préparer les nombreux plats traditionnels à la présentation raffinée, qu'ils souhaitent partager avec quelques élus et bénévoles du village.



Pour mettre entre parenthèses la guerre, leurs problèmes et l'incertitude de leur avenir, ils ont ouvert grand leur porte et leurs cœurs, faisant appel à ce qui nous lie tous, notre humanité. Qu'ils soient remerciés pour leur accueil chaleureux.



3 714,50 €

C'est le montant collecté à Plappeville lors de l'opération « Brioches de l'amitié ». Ils ont été reversés à l'AFAEDAM (Association Familiale pour l'Aide aux Enfants et adultes Déficients de l'Agglomération Messine). 700 brioches ont été vendues.



Un grand merci aux généreux donateurs et aux bénévoles qui ont donné de leur temps en faisant du porte à porte.

Bon anniversaire Brigitte Denizot !

Il y a 90 ans, le 28 janvier 1935, naissait à la maison forestière de Plappeville Brigitte Denizot, baptisée ensuite le jour de la Sainte-Brigitte. Plus plappeilloise que cela n'est guère possible ! Sa vie est un roman rempli de souvenirs, plus beaux les uns que les autres, Brigitte ayant cette faculté de voir le positif en tout.

Sixième d'une fratrie de 7 enfants, elle a vécu avec sa famille l'expulsion de son village le 11 novembre 1940, et garde surtout en mémoire les bons moments passés sur son lieu d'accueil, un village du Tarn.

Elle s'est beaucoup enrichie au contact des habitants de Plappeville ; chaque rue, chaque sentier, chaque maison du village lui évoque un souvenir. Elle peut s'enorgueillir d'une belle carrière professionnelle à l'office des HLM ainsi qu'une retraite au service des autres.

Elle a participé à la vie communale en tant qu'élue lors de deux mandats, de 1989 à 2001, et comme membre du CCAS ensuite.

Elle reste très dynamique, cherchant le partage et les rencontres, bien épaulée dans ce sens par ses neveux et nièces dont elle ne tarit pas d'éloges. Nous espérons la retrouver encore souvent au marché... et nous lui renouvelons tous nos meilleurs vœux !





Ecole élémentaire

Plantation de bulbes

Lundi 20 janvier nous sommes allés à l'école maternelle.
Nous avons rencontré Madame Derinder, Madame Schneider et tous les enfants.
Ensuite, nous avons fait des groupes avec les grands et les moyens.
On a creusé puis on a posé les bulbes et on les a recouverts de terre.
Nous avons planté des muscaris, des narcisses et des crocus.
On en a mis aussi à l'entrée de notre école. On s'est bien amusés!
La classe de CE₁-CE₂



Travaux ruelle du Lavoir

Les travaux dans la ruelle du Lavoir qui ont commencé le 24 mars dureront environ un mois.

Les élèves de l'école élémentaire emprunteront la rue de l'Ancienne Mairie et la rue du Général de Gaulle pour se rendre au restaurant scolaire. Le stationnement est interdit sur le trottoir de la rue du Général de Gaulle entre les rues de l'Ancienne Mairie et Paul Ferry.



Association Plappeville Seniors

Vœux et galettes pour débiter l'année

Lors de la reprise de l'atelier « gym douce » en janvier, les membres présents ont partagé la galette dans une ambiance chaleureuse. Vous pouvez toujours rejoindre cette activité animée par Mélodie tous les lundis de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente.



Atelier numérique



Un atelier numérique animé par Vincent Aube, organisé en partenariat avec la Fédération Seniors Moselle, a connu un vif succès. Il a permis à 9 membres de se familiariser avec les enjeux du monde numérique. Au programme : internet, fake news, arnaques, intelligence artificielle, réseaux sociaux, cloud et même un quizz interactif. Les participants ont pu échanger et poser de nombreuses questions dans une atmosphère studieuse et conviviale.

La fête du Carnaval

La semaine du carnaval a été l'occasion pour l'atelier récréatif du jeudi de se costumer. Tous les adhérents se sont prêtés au jeu et ont pu déguster les délicieux beignets confectionnés par « la coccinelle ».





Ordre des Vignerons de Plappeville

Après la fête... le travail dans la vigne

Le début d'année commence pour l'Ordre des Vignerons de Plappeville par la fête de la Saint-Vincent qui s'est tenue le dimanche 19 janvier. Après un accueil à la mairie, le défilé et la messe, les convives, dont de nombreux Plappevillois, se sont retrouvés à la salle polyvalente pour un repas dansant dans une ambiance festive. À cette occasion, 10 personnes ont été intronisées Vignerons d'Honneur.



Depuis février, les vignerons sont dans la vigne pour la taille, le travail de la terre et l'entretien des fils et piquets.

Un de nos plus fidèles vignerons nous a quittés

Le 10 février, l'Ordre des Vignerons a perdu son doyen. Il était aussi le plus ancien membre de l'Ordre. Gérard Denizot s'est éteint à l'âge de 92 ans. Il était, pour l'association, un pilier, intarissable sur l'histoire du village et des vignes, avec toujours une parole empreinte d'une grande sagesse. Les vignerons lui sont reconnaissants pour tout ce qu'il leur a apporté.



Echange Local Plappevillois

Une association qui perdure : bientôt 10 ans !



L'entraide entre Plappevillois n'est pas un vain mot. C'est ce que l'on a pu ressentir à notre Assemblée Générale où la quasi-totalité de nos adhérents étaient présents.

Voilà maintenant neuf ans que l'association a été créée avec pour but premier l'entraide entre Plappevillois par l'échange de services et de compétences. Des rencontres sur différents thèmes lors des « ELP Café » sont des moments de partage qui, comme notre traditionnelle bourse aux plantes, réunissent adhérents et sympathisants.

Celle-ci aura lieu le samedi 5 avril au salon d'honneur et s'adresse à tous les Plappevillois.

Vous pouvez rejoindre l'association à tout moment lors de nos manifestations ou en déposant vos coordonnées dans notre boîte à courrier dans le hall de la mairie.

Atelier des Arts de Plappeville

C'est reparti pour la poterie !

L'atelier possède un tour de potier électrique, qui était très peu utilisé depuis le départ de Jean-Claude Baumgarten. À présent, un nouvel adhérent, Joël, Plappevillois depuis peu, l'utilise chaque semaine et propose d'apprendre les techniques du tournage et du tournassage aux membres de l'atelier.

Toutes les autres créations manuelles en argile font aussi le bonheur des artistes qui laissent parler leur imagination.

Les autres activités, pastel sec et aquarelle, sont actuellement complètes. Ce sont des moments de grande convivialité où chacun se plonge dans un monde artistique créatif très enrichissant.





Association Plappeville Loisirs

Les « Têtes à Plapp' » enfin guéries de leur toc !

Après 11 représentations de la pièce Toc-Toc de Laurent Baffie, les « Têtes à Plapp' » ont tourné la page de cette pièce oh combien savoureuse et drôle, qu'ils ont eu tant de plaisir à jouer en Moselle et Meurthe-et-Moselle. Désormais, leur tournée continue avec les pièces « Robert, Tu m'aimes ? » et « Arrêtez vos salades ! ». Depuis



octobre, les répétitions ont repris avec leur toute nouvelle pièce intitulée « Elise et moi », à découvrir en avant-première en septembre 2025 !

Les bénévoles ont partagé la galette des rois



Devenu désormais incontournable, ce rendez-vous de l'Association Plappeville Loisirs qui a eu lieu le vendredi 10 janvier à la salle polyvalente a réuni de nombreux bénévoles et adhérents, venus partager une part de galette dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Pascal Gaire, président de l'association, a profité de l'occasion pour souhaiter à tous une très bonne année 2025.

Un concert pour fêter la Saint-Valentin

Le samedi 15 février, l'association a proposé, au salon d'honneur, un concert spécial Saint-Valentin intitulé « Sur un tempo de valse ». Un spectacle empreint de musique, d'amour et de poésie, mis en scène et interprété par Agnès Hoefler, Nathalie Lallemand et Didier Bénini. Le public s'est laissé emporter par la magie d'un répertoire romantique autour de l'amour et de la valse, avec des œuvres de Strauss, Tchaïkovski, Chopin et Verdi, ponctué de poèmes de Verlaine, Baudelaire et Bernard Appel (poète meurthe-et-mosellan).





Union Nationale des Combattants

Assemblée générale

À l'occasion de son assemblée générale, l'association a rassemblé ses adhérents pour présenter le bilan des activités. L'année 2024 a été marquée par la première remise d'un drapeau à l'école élémentaire. Lors de la cérémonie du 11 novembre au monument aux Morts, il côtoyait les drapeaux de la section.

L'association félicite les élèves de la classe de CMI/CM2 de l'école « les Venelles » pour son 3^{ème} prix au concours départemental de l'UNC sur le thème « La libération de la Moselle ».



Le président en a profité pour exposer le programme de 2025 avec notamment un projet de sortie scolaire.

Un hommage a été rendu aux anciens camarades décédés au courant de l'année.

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié.

Une Rose un Espoir

AMITIÉ, SOLIDARITÉ, GÉNÉROSITÉ...
...POUR QUE LES AUTRES VIVENT !

UNE ROSE UN ESPOIR

28^{ème} édition

Les Motards vous proposent
une Rose en échange
d'un don de 2€
(minimum) pour aider la Lutte
contre le cancer

Week-End National
26-27
Avril 2025

UNE ROSE UN ESPOIR - SECTEUR METZ-OUEST
Ban Saint Martin, Longeville-Lès-Metz, Plappeville, Scy-Chazelles

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
Benoît MATHIS - 06 22 59 99 30
f : une rose un espoir secteur Metz Ouest
e : uneroseunespoirmetzouest@outlook.fr

LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Interassociation

Après la clôture de 2024, la fête 2025 se prépare

Pour clôturer l'année 2024, l'Interassociation a tenu son assemblée générale le 25 janvier dernier au salon d'honneur. À cette occasion, les



membres ont fixé les nouvelles conditions de mise à disposition de son matériel avec, en particulier, la mise en place d'une caution. La soirée s'est terminée autour d'un buffet convivial pour remercier les bénévoles de leur implication dans l'organisation de la fête.

L'association s'est également réunie le lundi 24 février pour commencer la préparation de la fête au village 2025 qui se déroulera les 20, 21 et 22 juin.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association par mail à :

interassociation.plappeville@gmail.com.



Plappeville+Verte

Jardins insolites

Le 29 novembre, clôturant son assemblée générale et une année bien remplie, Plappeville + Verte a eu le plaisir d'accueillir au salon d'honneur Renée Hennequin, ingénieur agronome de formation. Après nous avoir raconté son cheminement de vie, elle nous a fait découvrir à l'aide de photographies, son jardin et ses curiosités comme la spirale aromatique, la haie de Benjes ou la mare où vivent tritons et autres batraciens. Elle cultive toute sorte de légumes dans des espaces bordés de bois, de pierres ou sur la terre bien riche, souvent en mélange approprié. Y sont également implantés des fruitiers (framboisiers, pêchers, poiriers, pommiers, actinidiers) et même un poivrier de Séchuan !



Evidemment, dans ce beau jardin très productif, rien n'est jeté et le compostage est de mise; l'association Plappeville + Verte rappelle qu'elle reste à la disposition des Plappevillois pour tout renseignement ou aide sur l'installation de composteurs (par mail ou réseaux sociaux).

Un diaporama dévoilant de beaux jardins plappevillois a conclu cet évènement où un grand nombre de personnes intéressées étaient présentes.

Association des Parents d'Elèves

Une visite très attendue !

Les bénévoles de l'APE ont accompagné saint Nicolas le vendredi 6 décembre à l'école maternelle « les Séquoias ». Les élèves de CP de Mme Diedrich ont également été invités à participer et tous les enfants ont entonné la chanson de saint Nicolas. Au total, 71 élèves ont reçu un sachet de friandises offert par l'association. Merci aux bénévoles ayant préparé ces sachets la veille au soir et merci à saint Nicolas.



Pétanque

Pétanque à Lorry



Vous aimez la pétanque, vous souhaitez y jouer avec des amis, le club de Lorry vous invite à le rejoindre. Un accueil très cordial vous sera réservé. L'activité se pratique les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h au « milleclub », rue des Lorriots à Lorry-lès-Metz.

Contact : Philippe Fromont, président
tel : 06 80 55 23 81



Dispositifs « Plainte en ligne » et « Police Rendez-vous »

PLAINTE EN LIGNE :

Ce dispositif gratuit, mis à disposition des usagers et des services de police et de gendarmerie, permet de porter plainte via une démarche entièrement dématérialisée, sans se déplacer. Elle est proposée pour les faits d'atteinte aux biens, comme les vols ou les dégradations, dont l'auteur est inconnu :

- dégradations
- vols ou cambriolages
- vol de carte bancaire suivi d'utilisation(s) frauduleuse(s)
- escroqueries (hors internet)
- autres atteintes aux biens.

Pour déposer plainte en ligne, il suffit de se rendre sur la plateforme dédiée « Ma Sécurité » ou l'appli « Ma Sécurité » :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne>.

Après avoir répondu aux questions pour vérifier que l'infraction entre dans le cadre d'une plainte en ligne, une authentification avec France Connect sera nécessaire pour prouver son identité. Il ne restera plus qu'à remplir la déclaration avec tous les détails de l'infraction et de valider. Un policier ou un gendarme étudiera le dossier et transmettra les suites à donner par mail.



Ma Sécurité
Un site et une application police-gendarmerie

Déposez plainte en ligne

- 

1
Flashez le QR CODE pour accéder au site [masecurite.interieur.gouv.fr](https://www.masecurite.interieur.gouv.fr)
- 

2
Vérifiez que vous remplissez les conditions pour une déclaration.
- 

3
Identifiez-vous avec **France Connect**
- 

4
Complétez votre déclaration en ligne.
- 

5
Votre demande sera prise en compte par le service traitant.
- 

6
En fonction des éléments déclarés, votre démarche pourrait nécessiter un rendez-vous.




POLICE RENDEZ-VOUS :

Ce dispositif gratuit permet la prise de rendez-vous en ligne dans tous les commissariats de Moselle pour des dépôts de plainte et de main courante.

Les objectifs sont multiples :

- éviter à l'utilisateur un déplacement non nécessaire lorsque sa démarche peut être réalisée de manière dématérialisée
- permettre à l'utilisateur d'organiser son déplacement en commissariat en fonction de ses contraintes personnelles
- limiter les temps d'attente dans les commissariats lors des pics de fréquentation.

La prise de rendez-vous s'effectue sur :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/police-rendez-vous>.



À votre service...

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :
8h à 12h et 14h à 16h,
vendredi : 8h à 12h.



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03 87 30 40 75
Courriel : accueil@plappeville.fr
<http://www.plappeville.fr>



PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville » sortira en juin 2025.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (revue@plappeville.fr) pour le **30 mai au plus tard**.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères (bac noir) et la collecte sélective (bac jaune) ont lieu le mardi matin, y compris les jours fériés.

Merci de sortir les bacs la veille après 19h ou le matin même avant 6h, et de **les rentrer le plus rapidement possible**.

Déchèterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord
Horaires d'ouverture :
lundi et jeudi de 14h à 18h30
mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30
dimanche de 9h30 à 12h30
fermée les jours fériés
permanence Emmaüs le 2^{ème} samedi du mois de 9h30 à 17h d'avril à octobre.

Recensement militaire

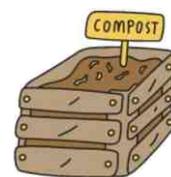
Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre janvier et mars 2009 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Les jeunes, nés en avril, mai et juin 2009, devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

E n B r e f

Compostage

L'Eurométropole organise des distributions de composteurs dans plusieurs communes. Un conseiller en compostage sera à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur : <https://demarches.services.eurometropolemetz.eu/gestion-des-dechets/demander-mon-composteur/>



Tous les mardis de 16h à 19h
Parking de la salle polyvalente
26, rue du Général-de-Gaulle



Concert d'orgue
Jean-Sébastien Bach

*Nichel, Netta, mezzo-soprano
Cyprien Zanier, soprano
Philippe Belacour, orgue*

Eglise sainte Brigide
Dimanche 6 avril 2025 à 15h30
Entrée libre - recette au chapeau

EXPOSITION
UN TRÉSOR DE PATRIMOINES, L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

Mairie de Plappeville
9 mai - 18 juin
Exposition visible aux horaires d'ouverture de la mairie
Notre territoire regorge de pépites, valorisons-les ensemble !

ENSEMBLE POUR LE LABEL PATRIMOINE D'ART ET D'HISTOIRE
MÉTROPOLITAIN DE METZ

Agenda

AVRIL 2025	5	Bourse aux plantes	Salon d'honneur Echange Local Plappevillois
	6	Concert d'Orgue	Église Sainte-Brigide Municipalité
	27	Marche « La Plappevilloise »	Salle polyvalente Association Plappeville Loisirs
MAI 2025	8	Armistice	Monument aux Morts Union Nationale des Combattants
	9	Théâtre : La Maire veille	Salle polyvalente Municipalité
	10-11	Marché de Potiers	Abords de la mairie Municipalité
	18	Raid Moselle Nature	Parc du Breuil Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
	18	Animation Geocaching	Abords de la mairie Trip Team Moselle
	24-25	Salon du livre	Salle polyvalente Plumes à Connaître
JUIN 2025	1	Trail du Saint-Quentin	Parc du Breuil AZM
	7	Balade « Jardins de pierres, pierres de jardins »	Salon d'honneur Plappeville+Verte
	20-21 -22	Fête au village	Mairie - Salle polyvalente Interassociation
	27	Spectacle de l'école élémentaire	Salle polyvalente École élémentaire
	28	Spectacle de l'école maternelle	Salle polyvalente École maternelle
	28	Kermesse de l'APE	Parc du Breuil Association des Parents d'Elèves
	29	Spectacle du Théâtre enfant	Salle polyvalente Association Plappeville Loisirs
JUILLET 2025	9	Festival « Hop Hop Hop »	Jardin de la mairie Municipalité et Eurométropole de Metz

